



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le mardi 6 février 2018 à 19 h, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza), Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et la greffière par intérim, Mme Lucie Bourque, sont aussi présents.

Mme Guylaine Giroux, trésorière, est également présente.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

009/06-02-18-A

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que préparé par la greffière par intérim

#### **A OUVERTURE**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018

#### **Période de questions du public**

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **C AVIS DE MOTION**

#### **D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

#### **E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

#### **F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2018

#### **G SÉCURITÉ PUBLIQUE**

1. Autorisation de procéder aux achats et aux dépenses nécessaires à la bonne gestion du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge pour l'année 2018

#### **H TRAVAUX PUBLICS**

#### **I LOISIRS ET CULTURE**

1. Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV – Projet de reconstruction des terrains de tennis au parc Liguori-Gervais

#### **J DIVERS**

#### **Période de questions du public**

#### **K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

010/06-02-18-A

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2018

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 16 janvier 2018 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière par intérim.

### ADOPTÉE

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

#### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

011/06-02-18-A

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER 2018

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de janvier 2018, totalisant 9 527,61 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 226.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

012/06-02-18-A

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### AUTORISATION DE PROCÉDER AUX ACHATS ET AUX DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA BONNE GESTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge à procéder aux dépenses ou aux achats prévus au budget 2018 de l'Agglomération et nécessaires à la bonne gestion du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge pour l'année 2018, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 \$ par dépense ou achat, le tout suivant l'approbation de la trésorière de la Ville de Rivière-Rouge.

Que toute dépense ou tout achat excédant 10 000 \$ et inférieur à 20 000 \$, prévu au budget 2018 de l'Agglomération et nécessaire à la bonne gestion du Service de sécurité incendie pour l'année 2018, soit autorisé par le directeur général de la Ville de Rivière-Rouge, le tout suivant l'approbation de la trésorière de la Ville.

**ADOPTÉE**

### LOISIRS ET CULTURE

013/06-02-18-A

#### PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV – PROJET DE RECONSTRUCTION DES TERRAINS DE TENNIS AU PARC LIGUORI-GERVAIS

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge autorise la présentation du projet de reconstruction des terrains de tennis au parc Liguori-Gervais au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

Que soit confirmé l'engagement de l'Agglomération de Rivière-Rouge à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la Ville de Rivière-Rouge désigne M. Patrick Cyr, directeur du Service des loisirs et de la culture, ou M. Hervé Rivet, directeur général, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE**

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.



No de résolution  
ou annotation

014/06-02-18-A

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée, il est 19 h 03.

### **ADOPTÉE**

---

Denis Charette  
Maire

---

Lucie Bourque  
Greffière par intérim

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

---

Denis Charette  
Maire